

L'essentiel de la vie associative du département de la Vendée

..... **Décembre 2023**

Édito

Les associations au sein desquelles nos concitoyens s'impliquent quotidiennement, constituent l'un des creusets qui emplissent l'âme de notre République. Elles jouent un rôle décisif pour la cohésion de notre société et pour la vitalité de notre démocratie.

Les associations sont des aventures humaines et un enjeu économique et social fort que le Gouvernement soutient donc activement. Son appui est d'abord financier dans un contexte budgétaire pourtant extrêmement tendu et contraint avec plus de 10,7 milliards d'euros.

J'ai partagé récemment une feuille de route pour accompagner le secteur associatif qui connaît de profondes mutations et répondre aux besoins révélés par la consultation nationale menée en 2023 et par les travaux de Recherches & Solidarités. La connaissance de la vie associative est en effet essentielle à l'action publique.

Les outils utiles pour les associations, leurs dirigeants et les bénévoles que nous allons construire, correspondent à quatre axes fondamentaux : simplification et accompagnement du monde associatif, reconnaissance et facilitation des parcours d'engagement utiles pour les associations, leurs dirigeants et les bénévoles.

Le partenariat entre le ministère et Recherches & Solidarités contribue à ces travaux, en mettant à la disposition de tous, les données essentielles de la vie associative pour chacun des départements.

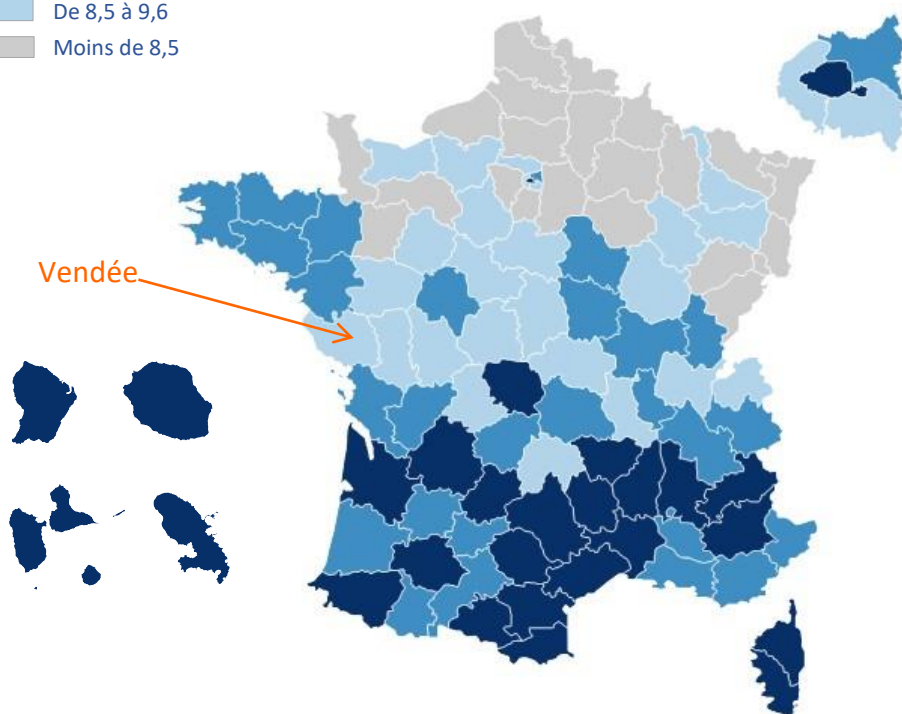
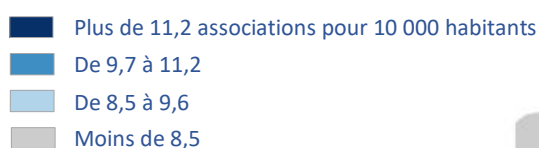
Prisca THEVENOT,
Secrétaire d'État chargée de la jeunesse
et du service national universel

Dans les villes, les quartiers et les villages, au plus proche des habitants de toutes les générations, les associations sont particulièrement actives et utiles au quotidien. La crise sanitaire l'a encore démontré, entre l'aide qu'elles ont pu apporter dans l'urgence, le lien social qu'elles sont parvenues à faire vivre et le rôle d'amortisseur social qu'elles continuent de jouer.

Si huit Français sur dix ont une image positive des associations, leur place mérite en permanence d'être valorisée et rappelée. Tel est l'objet de ces éditions annuelles à l'échelle des départements. Elles réunissent les chiffres officiels les plus récents, parfois sous la forme d'estimations lorsqu'ils font défaut. Elles situent le département dans son contexte national pour marquer ses spécificités, notamment après les deux années de crise sanitaire et face aux effets de l'inflation, depuis l'année 2022.

La France des créations d'associations

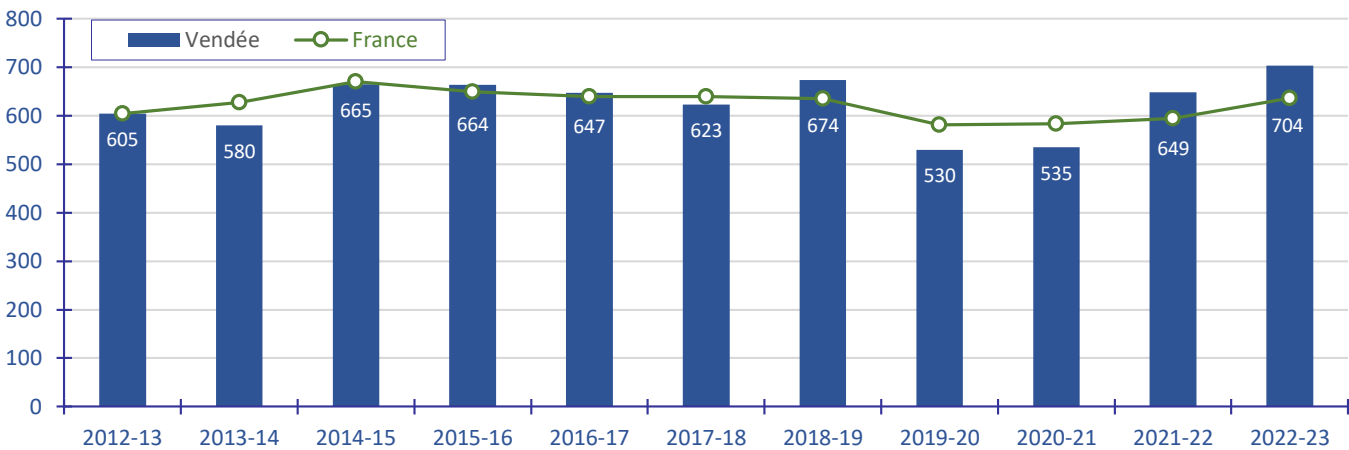
Au cours de la période récente, entre juillet 2020 et juin 2023, il s'est créé dans le département, en moyenne, chaque année, **8,9** associations nouvelles pour 10 000 habitants (moyenne nationale 9,9).



Sources : INSEE et Répertoire National des Associations. Traitement R&S.

Les créations d'associations dans le département

L'évolution annuelle est établie du début juillet à fin juin de l'année suivante. Elle commence donc par un trimestre marqué par une faible intensité de créations (juillet, août et septembre) et se poursuit par trois trimestres (octobre à juin) riches en nouvelles associations, correspondant au rythme de l'activité de la plupart des associations.



Source : Répertoire National des Associations. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale, à partir de la même base pour l'année 2012-2013.

Le rythme des créations du département, observé depuis l'année repère 2012-2013, est assez proche des tendances nationales jusqu'en 2018-2019. Sur la période récente, le repli engendré par la survenue inattendue de la crise sanitaire et le premier confinement, au 1^{er} semestre 2020 (2019-2020), est plus prononcé en Vendée. Et la reprise est plus affirmée depuis.

Objet des créations dans le département

Répartition des créations selon les principaux thèmes	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Culture	21,4	22,6
Sport	22,6	16,8
Loisirs	12,5	11,5
Social	12,5	8,5
Amicales - entraide	4,9	8,5
Éducation - formation	3,2	5,1
Économie	5,2	4,9
Santé	3,9	5,0
Environnement	6,1	5,7
Autres ⁽¹⁾	7,7	11,4
Total des créations	100,0	100,0

Les créations traduisent le désir de ceux que l'on peut nommer les *bâtisseurs associatifs*, pour mener à bien un projet collectif. Elles répondent aussi, le plus souvent, aux attentes et aux besoins des habitants.

Dans le département, les créations sont proportionnellement plus nombreuses dans le sport et le secteur social.

(1) Patrimoine, défense des droits, communication, activités politiques, logement, recherche...

Source : Répertoire National des Associations sur les trois dernières années (juillet 2020-juin 2023). Traitements R&S.

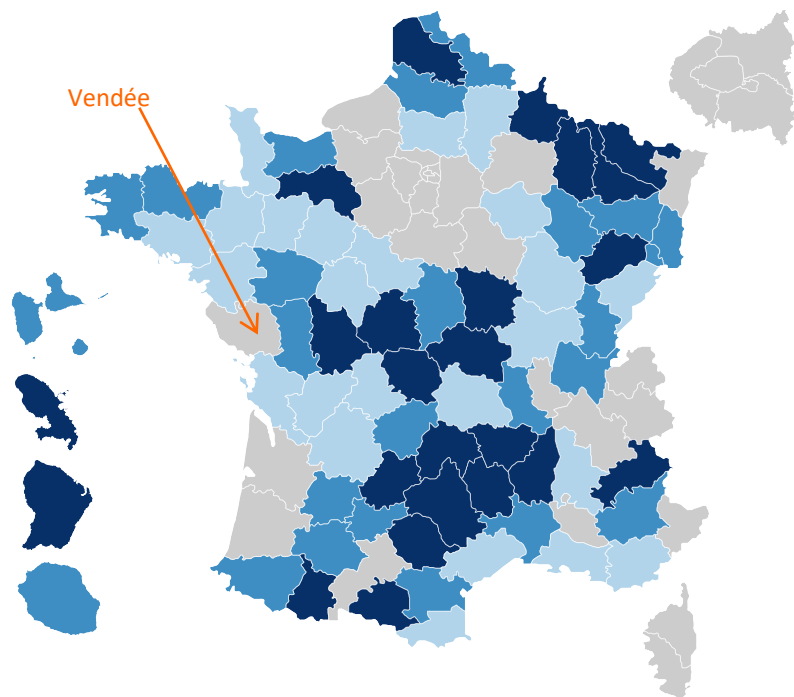
Combien d'associations et de bénévoles dans le département ?

On connaît la date de naissance d'une association mais on connaît rarement la date de sa fin d'activité ou de sa mise en sommeil. Une prudente fourchette s'appuie sur différentes sources complémentaires dont le Répertoire National des Associations. Elle estime le **nombre d'associations actives** dans le département **entre 14 000 et 16 000**. Elles portent des projets et mènent des actions dans de multiples domaines. Dans le secteur sportif, assez bien identifié et suivi chaque année par l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire, on compte **2 030 clubs** appartenant à des fédérations agréées ayant délivré **204 970 licences**, en 2022.

La question est plus délicate encore concernant le **nombre de bénévoles**. Elle suppose une définition précise et une enquête nationale régulière auprès de la population en âge de s'engager. Tel est l'objet, depuis 2010, de l'enquête triennale IFOP – France Bénévolat – R&S. Le repli brutal observé en 2022, a permis de mesurer les effets de la crise sanitaire. Une enquête IFOP-R&S (janvier 2023) a confirmé un retour progressif à la situation d'avant-crise et permet d'estimer le nombre de bénévoles, dans le département, **entre 120 000 et 140 000**.

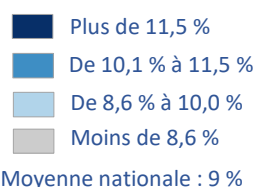
L'emploi associatif : un enjeu social et économique fort

Encadrées et soutenues par des bénévoles, **18 790** personnes sont salariées dans les **1 870** associations employeuses du département. Parmi elles, **945**, soit **51 %** (49 % en moyenne nationale), ont moins de trois salariés, et **78** associations, souvent actives dans le domaine sanitaire et social, comptent plus de cinquante salariés.



Quelle que soit leur taille, ces associations animent les territoires et rendent des services essentiels à la population. Leurs emplois sont précieux, et ils ne se délocalisent pas.

Ils représentent aujourd'hui **8,5 %** des effectifs salariés de l'ensemble du secteur privé du département (9 % en moyenne nationale).



Sources : URSSAF et MSA. Données 2022. Traitement R&S.

Une diversité d'activités

	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Enseignement	16,5	11,6
Sport	5,6	4,6
Santé	6,1	7,5
Social	41,4	50,0
Loisirs	1,5	1,2
Culture	1,4	2,3
Autres activités ⁽¹⁾	19,2	12,5
Autres non classées ailleurs ⁽²⁾	8,3	10,2
Total	100,0	100,0

Parmi ces **18 790** salariés travaillant dans les associations du département, on en compte proportionnellement davantage dans l'enseignement et le sport, au regard du repère national, et moins dans les domaines de la santé, du social et de la culture.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... (2) Associations répertoriées sous le code APE 9499Z.

Sources : URSSAF et MSA. Données 2022.

Zoom sur le secteur social

Plus de 40 % des emplois associatifs relèvent du secteur social et s'adressent à des publics fragiles.

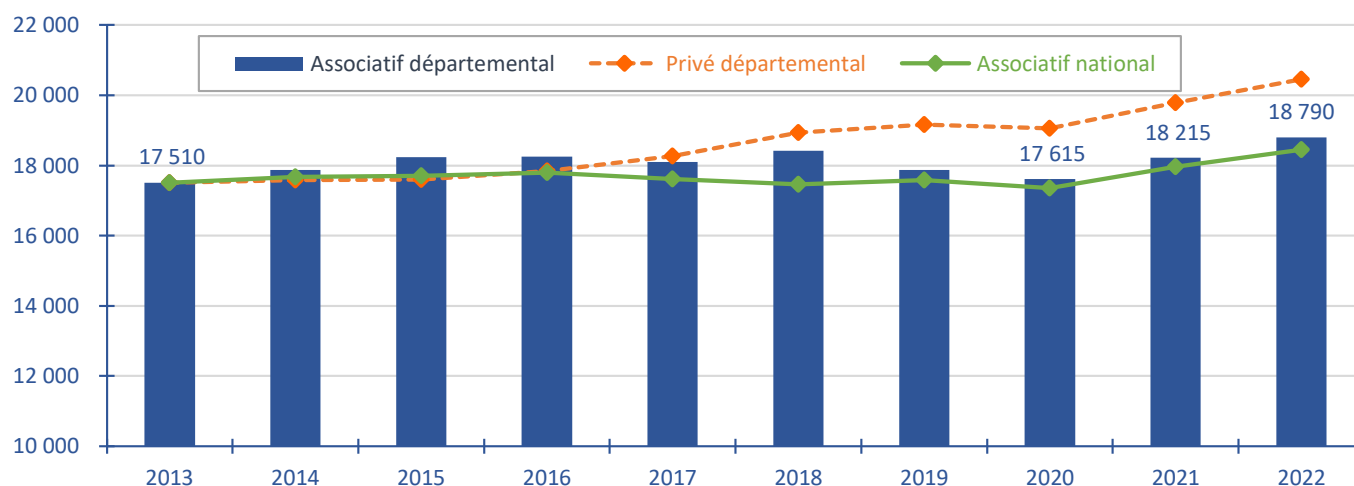
L'aide à domicile est bien plus développée en Vendée, par rapport aux repères nationaux.

(1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives...

	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Hébergement médicalisé	9,3	9,5
Hébergement social	9,3	9,8
Aide à domicile	10,0	7,9
Accueil de personnes âgées	0,7	0,7
Aide par le travail	5,6	7,1
Accueil de jeunes enfants	1,0	2,5
Accueil d'enfants handicapés	1,3	1,3
Accueil d'enfants et d'adolescents	0,2	0,8
Autres actions sociales sans hébergement ⁽¹⁾	4,0	9,3
Ensemble du secteur social	41,4	48,8

Le département dans son contexte

Les effectifs associatifs du département sont rapprochés de l'effectif associatif national, d'une part, et de l'effectif de l'ensemble privé du département, d'autre part. Les évolutions respectives sont présentées dans ce graphique.



Sources : URSSAF et MSA. Les deux courbes sont reconstituées en tendance à partir de 2013 pour être comparées à l'historique du département.

L'emploi associatif du département s'est développé jusqu'en 2016. L'année 2017 marque un peu le pas, comme au plan national, alors que le secteur privé départemental entame une reprise. Les tendances se rejoignent ensuite, à la baisse, sous les effets de la crise sanitaire en 2020, puis à la hausse, lors de la reprise, dès 2021.

Guid'Asso, réseau national d'appui à la vie locale

Guid'Asso est le fruit d'un travail de co-construction depuis 2017 entre les services de l'État et Le Mouvement Associatif, avec l'intégration dès 2020 des co-animations départementales volontaires. En 2022, une instruction ministérielle acte la mise en œuvre de Guid'Asso à l'échelle nationale.

Guid'Asso, c'est une marque portée par un réseau d'acteurs qui a 4 missions complémentaires pour appuyer les associations :



Guid'Asso, c'est un réseau co-animé entre État & acteurs associatifs, inscrit dans une démarche collective qui se développe en lien étroit avec des partenaires au niveau local, selon les dynamiques territoriales.

Retrouvez l'ensemble des acteurs Guid'Asso de votre territoire sur www.associations.gouv.fr/guid-asso.html.

www.associations.gouv.fr

Des informations pratiques : les démarches, des exemples et des modèles de statuts, de règlements intérieurs, un accès aux formalités en ligne, les points ressources près de chez vous...

Des sources documentaires : informations juridiques et fiscales, guides pratiques, données et publications sur la vie associative, bibliographie...

www.recherches-solidarites.org

Des publications au plan national et régional, avec des sources et une méthodologie identique, autorisant les rapprochements avec celles des départements.

Des enquêtes régulières pour donner la parole aux acteurs associatifs, dirigeants et bénévoles, et informer les pouvoirs publics sur les mesures de soutien les plus adaptées.